

Inondation



1 ECOUTER

- Écouter la radio et suivre les consignes

2 A FAIRE

- Couper l'électricité, le gaz, l'eau
- Mettre hors de l'eau les biens pouvant être déplacés
- Si possible, rendre l'habitation étanche
- Se mettre à l'abri avec ses propres moyens
- Sortir de chez soi uniquement sur ordre d'évacuation
- Ne pas rester dans un véhicule
- Apporter une première aide à ses voisins, personnes âgées et handicapées

3 EVACUATION

- Si l'ordre d'évacuation est donné,
 - Prendre avec soi des effets personnels
 - papiers d'identité
 - médicament, matériel pour bébé, ...
 - ne pas rentrer chez soi sans autorisation
 - ne pas rebrancher le réseau sans autorisation

